

8. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses des salles d'exercices et champs de tir, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

9. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas dix mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour faire face aux dépenses pour soin et entretien des propriétés cédées par le gouvernement impérial, y compris les loyers, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

10. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cinquante mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses du collège militaire, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

11. *Résolu*, qu'une somme n'excédant pas cent quinze mille dollars soit accordée à Sa Majesté, pour faire face aux dépenses pour solde, entretien et équipement des batteries d'artillerie de place "A" et "B," et des écoles d'artillerie à Kingston et à Québec, pour l'année finissant le 30 juin 1879.

Résolutions à rapporter.

Et la Chambre ayant continué de siéger jusqu'à minuit,

MERCREDI, 17 avril 1878.

M. l'Orateur reprend le fauteuil, et M. *Oliver* fait rapport que le comité a passé plusieurs résolutions.

*Ordonné*, que le rapport soit reçu à la prochaine séance de la Chambre aujourd'hui.

M. *Oliver* informe aussi la Chambre qu'il lui est enjoint de demander que le comité ait la permission de siéger de nouveau.

*Résolu*, qu'à sa prochaine séance aujourd'hui, cette Chambre se formera de nouveau en le dit comité.

Et la séance ayant continué jusqu'à une heure moins cinq minutes mercredi matin, la Chambre s'ajourne alors.

Mercredi, 17 avril 1878.

PRIÈRES.

M. *Cartwright*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse, de Son Excellence le Gouverneur-Général à l'adresse collective des deux Chambres, comme suit :

*Honorables messieurs :*

Il est difficile pour moi de trouver des expressions appropriées par lesquelles je puisse convenablement vous remercier de l'honneur signalé et sans précédent que vous me faites en me présentant cette adresse collective de vos deux Chambres.

Regardant les déclarations du Parlement comme l'expression la plus auguste et la plus autorisée du sentiment populaire, j'éprouve la plus vive satisfaction d'être ainsi assuré de la confiance et de l'estime des habitants du Canada.

Le plus haut prix offert à l'ambition humaine est la conquête du bon vouloir d'une nation, et l'assurance que vous me donnez que j'occupe une place dans l'affection